

AVRIL 2013

Logement Social
SUD

NATIONAL

AROUET (plus connu comme Voltaire) : "Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire."

ARBOUET (plus connu comme « SUD doit se taire ! »): "Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous vous taisiez"

Vive la censure ! Mais de quoi l'exemplaire M. Arbouet a-t-il aussi peur quand nous demandons à nous exprimer et à donner des informations sur l'actualité de l'entreprise ?

Certes, nous avons été à l'origine de la dénonciation de la plupart des malversations de l'ancienne direction que vient de souligner la Cour des Comptes dans son dernier rapport (affaire des « swaps », les spéculations immobilières du Tintoret et de Nice, entre autres...).

M. Arbouet a-t-il des choses à se reprocher, qu'il craint que l'on dénonce aussi ?

AVRIL 2013

Logement Social
Sud

NATIONAL

Charte de déontologie liberticide, tracts d'information supprimés, réunions d'information syndicales encadrées, représentants du personnel entravés... Notre direction a décidé de mettre fin à toutes les libertés fondamentales acquises dans cette entreprise... et notamment la liberté d'expression et d'information !

Ces libertés qui nous permettent aujourd'hui de dénoncer la répression syndicale dans l'entreprise, le « hold-up » de la participation, l'affaire des emplois dissimulés à URBA, les risques psychosociaux grandissants, la dégradation des conditions de travail des salariés, les licenciements abusifs, l'arrivée de la SNI...

**On comprend bien pourquoi la direction
veut nous faire taire !**

This is the end !

Ce tract papier est le dernier que nous ayons le droit de faire ! (mais nous continuerons à vous informer, envers et contre tous et surtout contre la volonté de la direction!)

Pour continuer à recevoir nos infos, envoyez-nous un mail personnel (pas votre mail professionnel, on n'a pas le droit de l'utiliser...)

à : sudinfos1@gmail.com

AVRIL 2013

Logement Social
SUD

NATIONAL

Participation

La direction nous annonce que le montant de la réserve de participation pour 2012 s'élève à 3 908 933€!!!!

**Mais qu'elle n'en ne versera même pas le tiers,
soit 1 559 301€!!!**

**Soit à peine plus de 700€ par salarié,
alors que nous devrions toucher plus de 2000€!**

**Cet argent est le fruit du travail des salariés,
rendez-nous notre dû !**

SUD a déjà gagné son procès contre la direction pour le versement de la participation 2011, nous vous annonçons officiellement que nous retournons devant le même tribunal pour demander l'application de ce jugement (dont vous trouverez la copie à la fin de ce tract, chacun pourra ainsi juger de la clarté de cette décision)



AVRIL 2013

Logement Social
SUD

NATIONAL

Grève du 28 mai !

NAO : zéro !

Conditions de travail : ça empire !

La direction se réfugie une nouvelle fois derrière Bercy pour expliquer qu'on ne serait pas augmenté du tout (et tenter de nous « vendre » le passage à la SNI, où on serait tellement bien payés ! Mais bien sûr !)

Et nous explique en passant que de toute façon, avec le 13ème mois, l'augmentation de la PAO, on est déjà tellement riches (vous avez remarqué ça en fin de mois, vous ? Vraiment?)

Donc pas de constat évident de l'amélioration de nos rémunérations...par contre, consensus pour souligner la dégradation de nos conditions de travail ! Collègues jamais remplacés, obligation de remplir trois formulaires pour demander l'autorisation d'acheter un paquet de trombones, de plus en plus de documents à remplir pour permettre un flicage efficace...

Face à ces attaques de plus en plus violentes envers les salariés, leur rémunération et leurs conditions de travail,

**SUD, rejoint d'ors et déjà par la CGT,
appelle à un mouvement de grève le mardi 28 mai.**

Surveillez l'intranet, nous ne manquerons pas de vous tenir informés des détails.

Ne laissons pas la direction nous piétiner sans réagir !

AVRIL 2013

Logement Social
Sud

NATIONAL

Bilan social

Le CE vient d'avoir connaissance du bilan social 2012.

On peut en tirer plusieurs leçons :

- Tout d'abord, bien que les effectifs aient baissé entre 2011 et 2012 (passant de 2 428 salariés à 2 341), les embauches ont dû reprendre (148 embauches en 2011 et 214 embauches en 2012, soit près de 10% des effectifs!)

-Et l'entreprise continue à perdre massivement des salariés : 562 départs en 2011, 625 départs en 2012 ! Les licenciements (autres qu'économiques) sont toujours aussi nombreux : 49 en 2011 et 46 en 2012. Sans parler des départs lors de la période d'essai (visiblement, beaucoup de salariés préfèrent jeter l'éponge tant qu'il est encore temps) : 9 à l'initiative du salarié en 2011, et 14 en 2012, 2 départs à l'initiative de l'employeur en 2011 et 11 départs en 2012!

-Pour les promotions, repassez au prochain PSE, c'est fini ! 63 promotions en 2011 et moitié moins en 2012 (32)

Pareil pour les changements de tranches : 169 changements en 2010, 279 en 2011 et seulement 82 en 2012 !

-l'absentéisme pour maladie augmente largement (alors que le nombre de salariés a diminué!) : on passe de 31 189 journées en 2011 à 32 513 journées en 2012

**Et les accidents du travail et de trajet explosent : on passe de 5 456 journées en 2011 à 6690 journées en 2012 ! soit près de 23% de plus ! Enorme !
La direction va-t-elle prendre la mesure du carnage ?**

Serait-ce lié à la somme des dépenses consacrées à l'amélioration des conditions de travail ?

L'entreprise a quasi divisé ses investissements par deux entre 2010 et 2012, dépensant 2 184K€ en 2010 et seulement 1 356K€ en 2012...mais se soucie-t-on vraiment des conditions de travail des salariés ? Ca se saurait si c'était le cas !

Et le nombre d'agressions ne cesse d'augmenter : 39 en 2010, 43 en 2011, 58 en 2012 ! Soit près de 50% de + en 2 ans !

La reconnaissance de maladies professionnelles, inexistante en 2010 et 2011, passe à 4 cas en 2012.

Niveau rémunération, pas de quoi se vanter : +4% pour les tranches 2 ; +3,2% pour les tranches 4 ; +1,7% pour les tranches 6...par contre, on vous rassure, pour les 10 plus grosses rémunérations, ça va : on passe d'un total de 930 000€ à 1 001 000€ ! Soit 7,6% de plus !

Ok, messieurs de la direction, pour la NAO, donnez-nous la même augmentation : 8% ! On prend !



**Nous contacter : Sonia Pradine, déléguée syndicale centrale
(06-64-76-98-01) et aussi sonia.pradine@adoma.fr**